

**CLINIQUE DE VAUGNERAY
ASSOCIATION**

Siège social : Place de l'Eglise – 69670 VAUGNERAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

CLINIQUE DE VAUGNERAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CLINIQUE DE VAUGNERAY, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Une partie significative de l'actif de votre association est composé d'immobilisations corporelles. Ces éléments sont amortis conformément à la méthode indiquée dans la note de l'annexe « Note sur le bilan actif – Immobilisations corporelles ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application, de la vraisemblance et de la cohérence des hypothèses retenues le cas échéant.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 7 juin 2013

Le Commissaire aux comptes

Vincent ANDRE



Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	93 688	75 382	18 306	0,09	39 926	0,20
Concessions, brevets, droits similaires	251 993	166 873	85 121	0,44	106 276	0,53
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	597 750		597 750	3,05	597 750	2,98
Constructions	13 370 277	5 943 142	7 427 135	37,96	7 709 072	38,43
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 235 483	1 895 684	339 798	1,74	388 282	1,94
Autres immobilisations corporelles	10 050 224	3 866 885	6 183 339	31,90	6 411 472	31,96
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	838 565		838 565	4,29	838 565	4,18
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	582 916		582 916	2,98	582 916	2,91
TOTAL (I)	28 020 897	11 947 967	16 072 930	82,14	16 674 260	83,11
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements	76 772		76 772	0,39	84 610	0,42
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés (3)	1 247 242	21 293	1 225 948	6,27	987 789	4,92
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	5 993		5 993	0,03	8 730	0,04
. Organismes sociaux	68 093		68 093	0,35	89 683	0,45
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	35 266		35 266	0,18	95 012	0,47

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement	821 762		821 762	4,20	797 075	3,97
Disponibilités	1 203 255		1 203 255	6,15	1 262 401	6,29
Charges constatées d'avance	56 752		56 752	0,29	63 030	0,31
TOTAL (III)	3 515 134	21 293	3 493 841	17,56	3 388 329	16,89
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	31 536 031	11 969 260	19 566 771	100,00	20 062 589	100,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent		
	31/12/2012		31/12/2011		
	(12 mois)		(12 mois)		
FONDS PROPRES:					
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 255 616	28,86	5 252 885	28,18	
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Legs et donation					
Subvention d'investissement sur biens renouvelables					
Ecart de réévaluation					
RESERVES:					
Excédents affectés à l'investissement	454 843	2,32	454 843	2,27	
Réserves de compensation	216 158	1,10	194 461	0,97	
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	804 254	4,11	775 928	3,87	
Autres réserves					
REPORT A NOUVEAU:					
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-537 868	-2,74	-706 109	-3,51	
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-134 295	-0,68	-91 406	-0,45	
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Dépenses non opposables aux tiers financeurs					
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	75 279	0,38	178 105	0,89	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	123 376	0,63	125 946	0,63	
PROVISIONS REGLEMENTEES:					
Couverture du besoin en fonds de roulement					
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	215 138	1,10	490 763	2,45	
Réserves des plus-values nettes d'actif					
Immobilisations grevées de droits					
	TOTAL(I)	6 472 501	33,08	6 675 417	33,27
Comptes de liaison					
	TOTAL (II)				
Provisions pour risques	156 938	0,60	125 755	0,63	
Provisions pour charges					
	TOTAL(III)	156 938	0,60	125 755	0,63
Fonds dédiés					
. Sur subventions de fonctionnement	215 718	1,10	256 243	1,28	
. Sur autres ressources					
DETTES (3) :					
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	9 689 413	49,52	10 050 210	50,09	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	407 448	2,08	516 134	2,57	
Dettes fiscales et sociales	2 436 603	12,45	2 223 769	11,08	
Autres (5)	186 491	0,95	210 623	1,05	
Produits constatés d'avance	1 658	0,01	4 436	0,02	
	TOTAL(IV)	12 937 331	68,12	13 261 417	66,10
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL PASSIF	19 566 771	100,00	20 062 589	100,00	

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)
--------	---	---

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS(1) Dont compte 1201 :
et compte 1291 :

: résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés
COMPTE DE RÉSULTAT

6

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Prestations de services	531 221		531 221	100,00	499 800	100,00	31 421 6,29
Montants nets produits d'expl.	531 221		531 221	100,00	499 800	100,00	31 421 6,29
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:							
Production stockée							
Production immobilisée							
Dotations et produits de tarification			16 419 600	N/S	16 495 025	N/S	-75 426 -0,45
Subventions d'exploitation							
Dons							
Cotisations							
Legs et donation							
Produits liés à des financements réglementaires							
Autres produits			91 163	17,18	97 211	19,45	-6 048 -6,21
Reprise de provisions			5 503	1,04	1 077	0,22	4 426 410,96
Transfert de charges			93 000	17,51			93 000 N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			16 609 265	N/S	16 593 314	N/S	15 951 0,10
Total des produits d'exploitation (I)			17 140 486	N/S	17 093 113	N/S	47 373 0,28
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)							
PRODUITS FINANCIERS:							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés			7 812	1,47	7 635	1,53	177 2,32
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			4 023	0,76	5 008	1,00	-985 -19,66
Total des produits financiers (III)			11 835	2,23	12 643	2,53	-808 -6,38
PRODUITS EXCEPTIONNELS:							
Sur opérations de gestion			11 512	2,17	47 099	0,42	-35 587 -76,55
Sur opérations en capital			6 331	1,19	2 570	0,51	3 761 146,34
Reprises sur provisions et transferts de charges			276 020	51,96	172 289	34,47	103 731 80,21
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			43 284	8,15	106 722	21,35	-63 438 -59,43
Total des produits exceptionnels (IV)			337 147	63,47	328 680	65,76	8 467 2,58
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			17 489 469	N/S	17 434 435	N/S	55 034 0,32
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							
TOTAL GENERAL			17 489 469	N/S	17 434 435	N/S	55 034 0,32
CHARGES D'EXPLOITATION:							
Achats de marchandises et de matières premières			1 091 759	206,52	1 083 216	216,73	8 543 0,79
Variation de stock marchandises et matières premières			7 839	1,48	1 657	0,33	6 182 373,08
Autres achats non stockés			265 505	49,99	267 086	53,44	-1 581 -0,59
Services extérieurs			751 736	141,51	586 553	117,36	165 183 28,18
Autres services extérieurs			566 515	106,64	588 774	117,80	-22 259 -3,77
Impôts, taxes et versements assimilés			1 063 682	200,23	1 065 067	213,10	-1 385 -0,12
Salaires et traitements			8 481 180	N/S	8 402 797	N/S	78 383 0,93
Charges sociales			4 022 873	757,29	4 012 147	802,75	10 726 0,27

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Autres charges de personnel	48 710	9,17	80 100	16,03	-31 390	-39,18	
Subventions accordées par l'association							
Dotations aux amortissements	711 529	133,94	704 586	140,97	6 943	0,99	
Dotations aux provisions	41 812	7,87	82 362	16,48	-40 550	-49,22	
Autres charges	5 768	1,09	11 205	2,24	-5 437	-48,51	
Total des charges d'exploitation (I)	17 058 909	N/S	16 885 549	N/S	173 360		
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)							
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées	349 065	65,71	258 044	51,83	91 021	35,27	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (III)	349 065	65,71	258 044	51,83	91 021	35,27	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion	385	0,07	8 508	1,70	-8 123	-95,46	
Sur opérations en capital	2 677	0,50			2 677	N/S	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 154	0,59	3 154	0,63		0,00	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			101 075	20,22	-101 075	-100,00	
Total des charges exceptionnelles (IV)	6 217	1,17	112 738	22,58	-106 521	-94,48	
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)							
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	17 414 190	N/S	17 256 330	N/S	157 860	0,91	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	75 279	14,17	178 105	35,84	-102 826	-57,72	
TOTAL GENERAL	17 489 469	N/S	17 434 435	N/S	55 034	0,32	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL							
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Personnel bénévole							
TOTAL							

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2012 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice, avant affectation du résultat, est de 19.566.770,82 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 75.278,55 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 23 mai 2013 par le conseil d'administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des Comptes Annuels, en tenant compte des principes comptables spécifiques au milieu hospitalier, ainsi qu'au règlement CRC 99-01 propre aux associations.

Depuis 2005, il est procédé à la consolidation des trois entités comptables : *Ensemble Psychiatrie-USLD, Maison de retraite et Association*, avec neutralisation des opérations inter-établissements.

Un changement a eu lieu à partir du 1^{er} janvier 2009, les suivis budgétaires de l'unité de soins de longue durée et de la maison de retraite ont été remodelés de la manière suivante :

- ⇒ L'Unité de Soins de Longue Durée (USLD) concerne désormais 30 lits au lieu de 80 en 2008.
- ⇒ La maison de retraite a été transformée en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et regroupe 90 lits au lieu de 40 lits en 2008.

Enfin le 1^{er} mars 2009 l'association a créé un nouveau service : l'accueil de jour d'une capacité de 12 places.

b) Pour se mettre en conformité avec les règlements comptables CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, un changement de méthode a été effectué au 1^{er} janvier 2005 sur la présentation des immobilisations et de certaines créances.

L'Association a opté en 2005 pour un traitement selon la méthode rétrospective pour le calcul des amortissements du bâtiment le plus récent, celui de la Maletière (long séjour).

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

c) Concernant l'affectation des résultats, les règles comptables hospitalières persistent depuis le passage en dotation globale avec participation au service public hospitalier. L'établissement est donc soumis à certaines exigences de la comptabilité hospitalière publique, notamment en ce qui concerne l'affectation des résultats.

Toutefois, un changement est intervenu à partir de 2005 à propos de l'affectation des déficits.

Compte tenu du changement sur 2009, évoqué dans la partie a), le résultat de la gestion conventionnée est déterminé dans chaque secteur :

- budget principal (*psychiatrie*) ;
- EHPAD (*décomposée en soins, hébergement et dépendance*) ;
- USLD (*décomposée en soins, hébergement et dépendance*) ;
- accueil de jour (*décomposée en soins, hébergement et dépendance*).

■ Règles d'affectation des résultats applicables depuis le 1^{er} janvier 2005

- En cas d'excédent, les résultats du budget principal sont affectés en réserve de compensation (*fonds propres*), après approbation des comptes par l'ARS.
- En cas de déficit, les résultats n'entraînent ni diminution des dépenses "autorisées" de N + 1, ni augmentation des dotations de N + 1 pour le budget principal.
- Les résultats de l'EHPAD, de l'USLD et de l'accueil de jour : hébergement, dépendance et soins continuent comme par le passé à être soumis à l'approbation des tiers financeurs (*Conseil Général ou DDASS en l'occurrence*) s'ils sont déficitaires. Ils peuvent, si les financeurs en sont d'accord et après utilisation de la réserve de compensation, venir en augmentation des charges des exercices N + 2 à N + 4, par tiers, et donc entraîner une majoration des dotations, prix de journée ou tarifs correspondants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

■ Règles applicables depuis le 1^{er} janvier 2005 (suite)

- En cas d'excédent, les résultats de l'EHPAD, de l'USLD et de l'accueil de jour sont le plus souvent affectés, après approbation des tutelles, en réserve de compensation.

Les résultats des exercices antérieurs figurent en report à nouveau (*autres fonds associatifs*) dans un compte appelé "Résultats sous contrôle de tiers financeurs".

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

■ SINISTRE Foudre :

L'établissement a subi un sinistre lié à la foudre, le 19/05/2012.

Le coût des réparations figure en charges d'exploitation pour un montant de 157.514 €.

L'indemnité d'assurance a été comptabilisée en transfert de charges pour 93.000 €.

Au 31 décembre 2012, il restait à recevoir 63.000 € qui ont été encaissés depuis.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF**■ ACTIF IMMOBILISÉ****✚ Immobilisations incorporelles**

Il s'agit de :

- frais d'études engagés pour l'optimisation des coûts d'achats.
L'amortissement de ces frais se fait en mode linéaire sur 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2010, date à partir de laquelle, cette étude génère des économies, durée revue à 3 ans au 01/01/2011.
- logiciels informatiques, amortis en mode linéaire sur une durée de 1 à 4 ans.

✚ Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés dans les comptes administratifs selon les modalités suivantes :

▪ <i>Constructions</i>	<i>linéaire de 25 à 50 ans</i>
▪ <i>Agencements des constructions</i>	<i>linéaire sur 10 ans</i>
▪ <i>Matériel médical</i>	<i>linéaire de 4 à 10 ans</i>
▪ <i>Matériel de cuisine et lingerie</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>
▪ <i>Agencements</i>	<i>linéaire sur 10 ans</i>
▪ <i>Matériel roulant</i>	<i>linéaire sur 5 ans</i>
▪ <i>Mobilier</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>
▪ <i>Matériel informatique et de bureau</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>

Dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2005, l'option pour la méthode rétrospective appliquée aux constructions a entraîné un impact positif de 116.126 euros sur les fonds propres d'ouverture.

Les changements de méthode ont consisté à décomposer la construction de la Maletière datant de 2000 en plusieurs composants et à amortir ces composants sur leurs durées réelles d'utilisation, soit :

▪ <i>Structure du bâtiment</i>	<i>linéaire sur 50 ans</i>
▪ <i>Etanchéité</i>	<i>linéaire sur 15 ans</i>
▪ <i>Menuiserie extérieure</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Chauffage</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Plomberie</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Electricité</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Ascenseur</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2012, l'impact sur le résultat correspond à une dotation dérogatoire (*charge*) de 3.154 euros.

- Les constructions précédentes, toutes antérieures à 1989, n'ont pas été retraitées.

En 2006, un dépôt mortuaire a été construit et décomposé en plusieurs composants :

- Le gros œuvre à hauteur de 48 % de la construction et amorti en mode linéaire sur 50 ans.
- Les façades et l'étanchéité à hauteur de 5 % de la construction et amorties en mode linéaire sur 15 ans.
- Les installations générales et techniques à hauteur de 22 % de la construction et amorties en mode linéaire sur 20 ans.
- Les agencements à hauteur de 25 % de la construction et amortis en mode linéaire sur 10 ans.

- En 2007, l'association a reçu en legs une villa et son terrain, dénommés « propriété FAYOLLE ». La valeur à l'acte de donation est de 153.000 euros. La valeur du terrain a été appréciée au prix de 17,915 euros du mètre carré, soit : 95.449 euros. Par différence, la construction a été évaluée à : 57.551 euros et amortie linéairement sur une durée de 20 ans.

- Le 17 janvier 2008, un nouveau bâtiment (la nouvelle maison de retraite St Joseph et l'Accueil de jour) a été livré pour un montant de 4.890.264 euros. L'amortissement de l'Accueil de jour a débuté le 1^{er} mars 2009, date d'ouverture de ce service. La maison de retraite St Joseph et l'Accueil de jour ont fait l'objet d'une décomposition en plusieurs composants amortis sur les durées d'utilisation suivantes :

	Accueil de jour + St Joseph	St Joseph	Accueil de jour	Durée d'amortissement
Terrain non amortissable	11 312	11 312	-	Non amortissable
Gros œuvre	2 477 885	2 363 945	113 940	50 ans
Façades et étanchéité	120 063	103 183	16 880	20 ans
Installations générales et techniques	1 471 635	1 316 951	154 684	30 ans
Agencements	809 370	774 555	34 815	15 ans
TOTAL	4 890 265	4 569 945	320 319	

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)

- La greffe entre le bâtiment de la Maletière et la nouvelle maison de retraite d'un coût de 144.936 euros a été décomposée en plusieurs composants amortis de la manière suivante :
 - ⇒ Gros œuvre à hauteur de : 62 245 euros amorti sur 50 ans ;
 - ⇒ Façades et étanchéité à hauteur de : 8 440 euros amortis sur 30 ans ;
 - ⇒ Installations générales et techniques à hauteur de : 51 041 euros amortis sur 25 ans ;
 - ⇒ Agencements à hauteur de : 23 210 euros amortis sur 15 ans.

- Comme en 2008, la méthode des composants a également été appliquée sur la partie des travaux du plan directeur de rénovation des bâtiments de psychiatrie achevée au cours de l'exercice 2011 à hauteur de : 531.042 euros. Ces acquisitions ont été réparties entre le second œuvre, les agencements et les installations générales et techniques. Compte tenu de la nature de ces travaux, ces trois composants sont amortis sur une durée de 30 ans.

- Un appartement thérapeutique situé à Craponne a été acquis le 1^{er} septembre 2008 pour un montant de : 230.851 euros. La décomposition de ce bien en plusieurs composants est la suivante :
 - ⇒ Structure à hauteur de : 210 998 euros amorti sur 50 ans ;
 - ⇒ Menuiserie extérieure à hauteur de : 7 618 euros amortie sur 25 ans ;
 - ⇒ Chauffage à hauteur de : 7 387 euros amorti sur 15 ans ;
 - ⇒ Ravalement à hauteur de : 4 848 euros amorti sur 15 ans.

- Les biens, autres que les constructions, n'ont pas été considérés comme décomposables et leur durée d'utilité a été considérée comme équivalente à la durée d'usage précédemment utilisée pour le calcul des amortissements dans les comptes administratifs.

⚡ Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours concernent le plan directeur de rénovation des bâtiments de psychiatrie pour 838.565 euros. Ce chiffre ne concerne que les investissements du plan directeur qui n'ont pas encore été mis en service.

Cet investissement débuté en 2007 est prévu sur une durée de 5 ans pour un montant global estimé 8 millions d'euros environ.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)**✚ Immobilisations financières**

Il s'agit des dépôts et cautionnements et, à partir de 2005, de la créance décrite ci-dessous.

Suite au passage en dotation globale, les créances sur les caisses de Sécurité Sociale ont fait l'objet d'un prélèvement d'un montant équivalent sur la dotation globale de financement.

Cette créance dite de l'article 58 ne devrait pas être recouvrée tant que l'établissement relèvera du système de la dotation globale, elle a donc été inscrite en créance à plus d'un an.

Sur 2010, une partie de cette créance dont l'origine est antérieure à 2001 et non confirmée par les Caisses a été considérée comme non recouvrable pour un montant de 33.366 euros, comptabilisé en charge exceptionnelle. La créance de l'article 58 passe ainsi de 611.591 euros à 578.225 euros.

Cette somme sera recouvrable quand la psychiatrie passera à la tarification à l'activité.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

✚ Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	338 309	18 859	11 487	345 681
Immobilisations corporelles	27 065 192	94 018	66 911	27 065 192
Immobilisations financières	582 916	0	0	582 916
TOTAL	27 986 418	112 877	78 398	28 020 897

✚ Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	192 108	61 634	11 487	242 255
Immobilisations corporelles	11 120 050	649 895	64 233	11 705 712
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	11 312 158	711 529	75 720	11 947 967

■ STOCKS**✚ Méthode d'évaluation**

Les montants figurant au bilan correspondent à l'inventaire des produits pharmaceutiques, fournitures médicales, alimentation et lingerie, en stock au 31 décembre 2012.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)**■ CRÉANCES**

Les créances redevables représentent les sommes à recouvrer sur les malades hospitalisés et sur les organismes sociaux assurant le tiers-payant.

Les créances irrécouvrables ont été soldées et la provision pour dépréciation y afférente a été reprise. Une nouvelle provision a été constituée pour les autres créances pour lesquelles le recouvrement est incertain à la date de clôture.

La créance dite de l'article 58 pour 578.225 euros est présentée depuis 2005 en " Autres immobilisations financières " (Cf ci-dessus).

■ PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	16 167	10 629	683	4 820	21 293
Comptes financiers					
TOTAL	16 167	10 629	683	4 820	21 293

■ DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement consistent en des SICAV monétaires.

Les disponibilités comprennent les comptes bancaires courants, les comptes sur livret et comptes d'épargne et les espèces en caisse.

■ CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent pour l'essentiel deux assurances décennales :

- l'une pour la construction de la Maletière contractée le 24 mars 2003,
- l'autre sur la nouvelle maison de retraite St Joseph contractée en 2008.

La répercussion de ces assurances sur le résultat se fait annuellement par dixième jusqu'en 2013 et 2018, respectivement.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)

■ PRODUITS A RECEVOIR PAR POSTES DU BILAN

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	87 042
Autres créances	34 969
Disponibilités	
TOTAL	122 011

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

■ **FONDS PROPRES**

Situation nette

- Les fonds associatifs et les réserves ont une origine totalement privée, à l'exception de la réserve de trésorerie qui a été financée par le prix de journée.

- Suite aux changements de méthode, les fonds propres ont fait l'objet en 2005 :

- d'une correction positive par la méthode des composants, correction affectée en fonds associatifs pour: 116.126 euros
- d'une correction négative pour le financement des droits à congés payés : 773.382 euros.

En 2008, suite a un changement de la réglementation comptable, une correction négative de 125.590 euros a été faite par déplacement sur un compte de provisions réglementées (amortissements dérogatoires).

- Les subventions d'investissement comptabilisées en apports au 31 décembre 2005 proviennent de caisses de retraite pour 324.825 euros. Elles n'incluent pas de droit de reprise.

- Deux subventions d'investissement dont l'objet est de financer le supplément de réservation de lits de la maison de retraite ont été accordées par le groupe APICIL à hauteur de:
⇒ 118 350 euros (ARC),
⇒ 331 380 euros (ARS).

- Sur 2007, deux subventions provenant des caisses de retraites pour 23.670 euros et 80.000 euros ont été accordées pour financer la reconstruction de la maison de retraite. Au cours de l'exercice 2008, une subvention supplémentaire a été versée pour 23.670 euros.

■ **SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT**

- Une subvention d'équipement sur biens non renouvelable a été reçue pour 1.296 euros en 2003.

- Le Conseil Général a attribué en 2007 une subvention d'équipement transférable au résultat de 122.000 euros pour la réalisation de travaux de reconstruction de la maison de retraite.

- Deux subventions d'équipement ont été accordées pour financer la mise en place du Recueil d'Information Médicalisée en psychiatrie (RIMP) l'une en 2007 pour 5.947 euros et l'autre en 2009 pour 7.500€.

Ces subventions sont (ou seront) reprises en résultat sur la durée d'amortissement de l'équipement ainsi subventionné.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)**■ PROVISIONS**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	490 763	3 154	278 779		215 138
Provisions pour risques & charges	125 755	31 183			156 938
TOTAL	616 518	34 337	278 779		372 076

✚ Amortissements dérogatoires

Compte tenu de l'application de la méthode rétrospective et de la constatation sur l'exercice 2008 du différentiel d'amortissements de la Maletière en amortissements dérogatoires (Cf Note sur le bilan actif), un amortissement dérogatoire a été constaté par déduction sur le fonds associatifs pour 125.590 euros.

Seule la dotation 2012 aux amortissements dérogatoires a eu un impact sur le résultat à hauteur de la dotation de l'exercice, soit 3.154 euros.

✚ Provision pour renouvellement des immobilisations au titre du plan directeur de rénovation du bâtiment de psychiatrie

Lors de la quatrième phase de la campagne budgétaire 2007 de l'ARS, une dotation exceptionnelle de 170.000 euros a été accordée par l'ARS au titre du plan directeur de rénovation du bâtiment de psychiatrie. Cinq nouvelles dotations de 170.000 euros chacune ont été obtenues de 2008 à 2012.

Ces six dotations devant être consacrées au financement du plan directeur, une provision pour renouvellement d'immobilisations équivalente de 170.000 euros par an a été constatée depuis 2007. Le montant total des dotations sur les six années s'élève à 1.020.000 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et des intérêts financiers liés aux travaux de rénovation s'élève à 1.324.374 euros dont 440.020 euros sur l'exercice 2012. Compte tenu du nouveau financement obtenu en 2012 de 170.000 euros, une reprise à la provision pour renouvellement d'immobilisations a été constatée pour la différence entre 440.020 euros et 170.000 euros, soit 270.020 euros.

Au cours de l'exercice 2010, une aide exceptionnelle à l'investissement a été accordée par l'ARS pour un montant de 300.000 euros. Ce financeur a également versé 33.500 euros de subvention au titre de l'intéressement 2010. Cette subvention a été affectée au renouvellement des immobilisations. Ces deux aides ont donné lieu à une provision pour renouvellement d'immobilisations pour un montant de 333.500 euros.

Au 31 décembre 2012, le solde de la provision pour renouvellement des immobilisations relative au plan directeur est de 29.126 euros.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)

• **Provision pour renouvellement des immobilisations (matériel hospitalier pour l'USLD et logiciels GPEC)**

⇒ En 2010, l'association a obtenu un financement pour acquérir du matériel hospitalier pour l'USLD (34.900 euros).

En 2011, l'association a acquis 27.587 euros de matériels hospitaliers pour l'USLD. La provision pour renouvellement de ces immobilisations a été reprise à hauteur des dotations aux amortissements des matériels investis en 2011, soit 4.750 euros. Fin 2012, cette provision se monte à 30.150 euros.

⇒ Un financement pour l'acquisition des logiciels GPEC a été obtenu pour 16.475 euros en 2010. Sur 2011, un financement complémentaire pour l'acquisition de ces logiciels a été accordé pour 13.525 euros portant ainsi ces aides à 30.000 euros.

La reprise sur la provision pour renouvellement de ces logiciels, acquis en 2010 pour 37.495 euros, s'effectue au rythme des amortissements, soit 5 ans. En tenant compte de la dotation du financement complémentaire de 13.525 euros et de la reprise de 6.000 euros, cette provision se monte fin 2011 à 20.500 euros.

✦ **Provision pour risques et charges**

Une provision pour risques et charges a été constituée depuis 2010 pour un montant de 156.938 euros et concerne des litiges sociaux dont la procédure est en-cours. Le montant a été déterminé en tenant compte des jugements prononcés en première instance.

■ **FONDS DÉDIÉS**

	Ouverture	Augmentation	Utilisés	Non utilisés	A la clôture
• Financement projet établissement	73 488		16 903		56 585
• Mesures spécifiques	46 489		1 737		44 751
• Aides RTT	10 955				10 955
• Prime canicule	1 600				1 600
• Transmission des séquences du RIMP	74 795		21 885		52 910
• Humanitude	4 024				4 024
• Formation	44 892				44 892
Total	256 243	0	40 525	0	215 718

NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)**■ DETTES**

Le détail des dettes financières est le suivant :

	Établissement de crédit	Total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
M. de retraite	CAISSE EPARGNE	2 510 985	60 801	270 496	2 179 689
M. de retraite	CRAM RHONE ALPES	268 730	19 195	76 780	172 755
USLD	CRAM RHONE ALPES	139 036	23 172	92 688	23 176
USLD	ORGANIC	60 980	7 622	30 490	22 868
USLD	SOCIETE GENERALE	25 928	25 928		
PSY	DEXIA	3 147 066	91 249	403 581	2 652 236
PSY	DEXIA	3 319 021	84 267	372 701	2 862 053
PSY	APPARTEMENT	214 803	9 371	42 295	163 137
	Total	9 686 550	321 605	1 289 031	8 075 914

■ CHARGES A PAYER PAR POSTES DU BILAN

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	859
Emp.& dettes financières div.	0
Fournisseurs	44 614
Dettes fiscales & sociales	1 188 704
Autres dettes	72 892
TOTAL	1 307 069

La période d'acquisition des droits à congés est depuis 2001 calquée sur l'année civile. Les salariés ayant travaillé toute l'année 2012 bénéficient ainsi de 30 jours ouvrables de droits acquis au 31 décembre 2012.

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

aux Comptes Annuels présentés en euros

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTATRésultats 2012 par service

Le résultat de l'exercice 2012 s'élève à + 75.279 euros.

Il se ventile :

■	Résultat Psychiatrie :		+ 44.210 €
■	Résultat EHPAD :	Soins :	+ 35.598 €
		Hébergement :	+ 803 €
		Dépendance :	- 1.051 €
■	Résultat USLD :	Soins :	+ 1.199 €
		Hébergement :	- 6.314 €
		Dépendance :	+ 1.012 €
■	Résultat ACCUEIL DE JOUR :	Soins :	- 3.848 €
		Hébergement :	- 2.711 €
		Dépendance :	+ 5.183 €
■	Résultat Siège :		+ 1.197 €
■	Résultat global :		<u>+75.279 €</u>

ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

aux Comptes Annuels présentés en euros

AUTRES INFORMATIONS**■ EFFECTIF**

L'effectif médical (médecins) est de 8,70 postes en équivalent temps plein hors internes et vacataires, soit :

- 7,00 postes pour le budget principal,
- 1,10 poste pour l'EHPAD,
- 0,50 poste pour l'USLD,
- 0,10 poste pour l'accueil de jour.

L'effectif non médical est de 271 postes en équivalent temps plein, soit :

- 170 postes pour le budget principal
- 68 postes pour l'EHPAD,
- 30 postes pour l'USLD,
- 3 postes pour l'accueil de jour.

■ RÉSULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS ET REPORTS DEFICITAIRES**a) Résultats sous contrôle de tiers financeurs**

Au 31 décembre 2012, il n'y a pas de résultat antérieur sous contrôle de tiers financeurs.

b) Dépenses inopposables aux financeurs

Les dépenses inopposables aux financeurs concernent les résultats « hébergement » de l'EHPAD et accueil de jour. Elles correspondent à la différence entre l'amortissement économique de la nouvelle construction et l'amortissement admis par la tutelle (50 ans). Ces dépenses seront donc affectées dans un compte particulier de report à nouveau débiteur.

Le récapitulatif de ces affectations est le suivant :

	Dépenses inopposables aux financeurs
• EHPAD	
Résultat 2008 « hébergement »	-29.725 €
Résultat 2009 « hébergement »	-30.810 €
Résultat 2010 « hébergement »	-30.915 €
Résultat 2011 « hébergement »	-30.915 €
• ACCUEIL DE JOUR	
Résultat 2009 « hébergement »	-3.546 €
Résultat 2010 « hébergement »	-4.192 €
Résultat 2011 « hébergement »	-4.192 €
Total	-134.295 €

AUTRES INFORMATIONS

c) Reports déficitaires "psychiatrie"

Avec l'EPRD, les déficits antérieurs de la psychiatrie n'entraînent plus ni financement supplémentaire pour le futur, ni diminution des autorisations de dépenses pour les années suivantes.

L'excédent 2011 de la psychiatrie (98.561 euros) s'est imputé sur report déficitaire de la psychiatrie qui s'élevait à - 70.235 euros. Le reliquat de 28.326 euros a été affecté en réserve de trésorerie.

d) Reports déficitaires "gériatrie"

S'agissant de l'USLD, les déficits 2003 à 2010, soit -455.815 euros n'ont pas été refinancés. S'y impute cette année, la réserve de compensation de la section « hébergement » et les excédents USLD de 2011 pour respectivement 9.103 euros et 19.746 euros. Au 31 décembre 2012, le report des déficits 2012 s'élève à -426.966 euros.

S'agissant de l'EHPAD, les reports déficitaires de 2006 à 2010 s'élevaient à -155.455 euros. S'y impute la réserve de compensation de la section « hébergement » et le déficit de la section « dépendance » pour respectivement 67.677 euros et -10.234 euros. Au 31 décembre 2012, le report des déficits 2012 s'élève à -98.012 euros.

Pour l'accueil de jour, les reports déficitaires s'élevaient fin 2010 à -24.605 euros. S'y impute l'excédent de la section « hébergement » de 2011, soit 11.716 euros. Au 31 décembre 2012, le report des déficits 2012 s'élève à -12.890 euros.

■ **AFFECTATION DES RESULTATS 2012**

- a) L'excédent 2012 de la psychiatrie sera affecté en réserve de trésorerie.
- b) Les excédents 2012 de l'USLD « soins » et « dépendance » seront affectés en apurement des pertes antérieures. Le refinancement du déficit 2012 de la section « hébergement » (6.314 euros) sera soumis à la tutelle.

Le refinancement du déficit 2012 de l'EHPAD « dépendance » (1.051 euros) sera soumis à la tutelle. Les excédents des sections « soins » et « hébergement » seront affectés en apurement des pertes antérieures.

L'excédent de la section « dépendance » de l'accueil de jour sera affecté en réserve de compensation. Les déficits des sections « hébergement » et « soins » seront soumis à la tutelle.

AUTRES INFORMATIONS

■ **ENGAGEMENTS DONNÉS**

L'Association ne provisionne pas les indemnités de départ en retraite à verser à son personnel au cours des années futures.

L'engagement correspondant n'a pas été calculé de façon actuarielle.

Néanmoins, l'Association a chiffré, pour information, le montant global chargé des indemnités de départ des salariés qui devraient partir en retraite de 2013 à 2023. En retenant un âge de départ à la retraite de 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres, le montant des indemnités de retraite s'élève à : 1.876.975 € chargé.

■ **DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)**

Au 31 décembre 2012, le volume d'heures de formation, cumulé depuis le 31 mai 2005, correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 29.762 heures.

■ **REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

La rémunération des 3 plus hauts dirigeants de l'association est égale à zéro, ceux-ci étant tous bénévoles.

■ **HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Suite à l'application de l'article R 123-198-9e du Code de commerce, le montant des honoraires de commissaire aux comptes facturés au titre du contrôle légal figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6.067 euros TTC.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices, à l'exception des informations déjà données dans les pages précédentes.

- Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Loyer SFR perçu d'avance	1 658
TOTAL	1 658

